



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 106104

Texte de la question

Mme Catherine Génisson appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur l'inquiétude exprimée par la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Nord - Pas-de-Calais. L'enveloppe 2006 d'un montant de 14,44 millions d'euros, destiné à soutenir les structures d'insertion par l'activité économique, se situe au même niveau qu'en 2005 et remet en cause les objectifs fixés dans le plan de cohésion sociale. La DRTEFP a d'ailleurs été contrainte de trouver des solutions au niveau régional, en mobilisant notamment les crédits FSE, dont le montant sera revu à la baisse dès l'année prochaine. Dès lors, elle lui demande quelles mesures elle compte prendre, afin de permettre aux acteurs de l'insertion par l'activité économique, de poursuivre leurs missions.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106104

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10215